

Maison Folie



Dossier
de presse

Projet
Travaux
Déménagement

Un projet en pleine évolution, des travaux de rénovation, un déménagement : ça bouge à la Maison Folie !

1

Fin 2020, inspirée par la dynamique des tiers-lieux et bousculée par les mises à l'arrêt successives du secteur culturel durant la crise covid, une poignée de volontaires au sein de Mars-Mons arts de la scène se lance un défi un peu fou : rendre à la Maison Folie (une ancienne école appartenant à la Ville de Mons et gérée par Mars depuis plus de 20 ans) son identité liée au quartier et en faire un lieu qui appartienne vraiment aux citoyen·nes, artistes, associations, institutions, entrepreneur·euse... Tout en gardant un ancrage culturel et artistique.

Commence alors l'aventure de la jachère, une période test pour se donner le temps d'observer et d'écouter le territoire, d'expérimenter des projets, se tromper, recommencer, y aller pas à pas avant d'installer le projet de manière plus pérenne... Le tout de manière collaborative et participative.

Aujourd'hui, le projet a bien grandi ! La Maison Folie offre des espaces à disposition et mobilise 80 citoyen·nes qui fabriquent ensemble des projets au sein de cercles thématiques (bien-être, musique, brasserie coopérative, cuisine partagée, jardinage, gazette de quartier, bibliothèque, jeunesse, fêtes...) et s'investissent dans les comités supports transversaux en y expérimentant un fonctionnement en gouvernance partagée.

L'automne 2024 sera un moment-clé pour le laboratoire en cours : alors que la dynamique citoyenne se consolide et s'autonomise pas à pas, le site de la Maison Folie doit fermer ses portes pour deux années (2024 - 2026) afin de bénéficier d'importants travaux de rénovation énergétiques permis grâce à un subside octroyé par la Fédération Wallonie-Bruxelles dans le cadre du Plan de relance européen.

C'est l'atelier d'architecture MATADOR qui a été désigné par la Ville de Mons pour accompagner le nouveau devenir du site. Un projet ambitieux qui vise prioritairement à favoriser les économies d'énergie mais qui permet également une clarification de la distribution des espaces et une rénovation totale de la salle de spectacle des Arbalestriers et des abords extérieurs. L'assistance à la maîtrise d'ouvrage ainsi que toute la surveillance du chantier seront, quant à eux, gérés par l'agence de développement territorial IDEA.

Le 26 septembre prochain, et pour une période minimale de deux ans, le projet Maison Folie déménagera et s'installera au 46 rue de Nimy dans une maison de maître située à deux pas de la Grand Place. À cette occasion, une grande parade artistique et participative intitulée *La Maison qui marche* sera organisée grâce à la collaboration des citoyen·nes et de Mars depuis la rue des Arbalestriers vers le nouveau lieu.

Vive les nouvelles aventures !

Nicolas Martin
Bourgmestre de la Ville de Mons

Philippe Degeneffe
Directeur général de Mars - Mons arts de la scène

Jean-Paul Deplus
Président de Mars - Mons arts de la scène

Caroline Descamps
Directrice générale d'IDEA

Les jardinier·es
Les 80 citoyen·nes impliqué·es dans le projet Maison Folie

Aujourd'hui: le projet Maison Folie en quelques chiffres

2

Cette vision a été collectivement écrite et validée en juin 2023 par les membres de la communauté Maison Folie.



1 vision

Nous sommes un lieu ouvert à toutes et tous, un projet commun entre citoyen·nes, artistes, institutions, entreprises et associations. Nous retissons du lien et faisons émerger du pouvoir d'action pour vivre, expérimenter, co-construire et transmettre d'autres modèles de société sur notre territoire.

Après deux années d'expérimentation, il semblerait que le mode "jachère", qui avait permis de lancer la dynamique de réappropriation citoyenne du projet, ait été adopté comme un état d'esprit de la Maison Folie. Y aller pas à pas, faire avec ce qui est vivant, demander l'avis, faire ensemble sont devenus les traits de caractère principaux du projet.

13 groupes de travail citoyens

Suite aux résultats de la consultation citoyenne organisée en 2021, de nombreux groupes de travail thématiques voient le jour : musique, fais-le toi-même, bien-être, brasserie, cuisine et rencontre-réseau. Depuis, les groupes ne cessent d'évoluer et de nouveaux s'ajoutent à la liste (jeunesse, journal de quartier, jardin et bibliothèque).

4 missions

1. Offrir des espaces privatisés ou partagés, accueillants, propices à la rencontre.
2. Accueillir et proposer des activités artistiques, culturelles et citoyennes.
3. Co-construire des projets collectifs.
4. Expérimenter, documenter, analyser, (nous) inspirer, transmettre dans une démarche laboratoire permanente.

Actuellement, le projet compte **8 groupes thématiques** qui fabriquent des projets collectifs et citoyens ainsi que **5 groupes supports** (communication, administratif & finance, aménagement, communication et lieu de vie) qui organisent la vie du lieu et la gestion générale du projet.

80 citoyens·nes impliqués dans une gouvernance partagée

Dès le démarrage du projet, nous avons choisi, à travers la mise en place d'une gouvernance partagée, de développer une nouvelle culture d'organisation. Plus ouvert, plus inclusif, ce nouveau type de fonctionnement permet l'appropriation du lieu et du projet par les citoyen·nes et libère les initiatives. L'organigramme de la Maison Folie se dessine donc en cercles : les groupes de travail.

Ceux-ci regroupent aujourd'hui plus de 80 personnes qui s'investissent bénévolement pour le projet!

12 espaces mis à disposition

Réunions, répétitions, ateliers, spectacles, concerts, expositions... Dès le début de la consultation citoyenne, un besoin prioritaire est apparu de manière évidente : avoir des espaces communs à partager. C'est pourquoi depuis février 2021 nous mettons deux espaces de la Maison Folie gratuitement à la disposition des citoyens et des artistes qui le désirent : la Margin'halle et l'Espace des Possibles (8 salles dont l'espace central doté d'une scène équipée qui permet d'accueillir artistes professionnels et amateurs dans des conditions professionnelles).

2 habitants permanents

L'asbl Article 27 (qui veille à rendre la culture accessible aux plus démunies) et l'Accorderie montoise (une association active dans l'échange de services et aux manettes de la boutique 100% gratuite "C'est cadeau") font partie des habitants permanents du site aux côtés des équipes de Mars - Mons arts de la scène.

Plus de 500 activités par an

Des centaines d'activités et événements culturels et citoyens chaque année! Grâce à la combinaison des mises à disposition d'espaces, des projets fabriqués par les groupes de travail citoyens et de la programmation artistique de Mars - Mons arts de la scène, il se passe toujours quelque chose à la Maison Folie : ateliers créatifs, moment couture, festival des cultures urbaines, concert rock, instant yoga...



De nombreux impacts!

Après plus de deux ans d'expérimentations, les impacts du laboratoire Maison Folie deviennent tangibles pour celles et ceux qui y participent, quel que soit leur degré d'investissement.

Des impacts d'ordre social tels que la rupture de l'isolement et la facilitation du décroisement et de la cohésion sociale.

Des impacts d'ordre culturels : émergence d'une culture de la coopération, activation des droits culturels sur le territoire (notamment par l'amélioration de l'accès aux outils culturels et leur pilotage), le soutien au secteur associatif et à l'émergence artistique non professionnelle...

Ou encore d'ordre économique : la création de réseaux professionnels inédits, le soutien à l'entrepreneuriat social et créatif (incubation de projets citoyens et mise à disposition d'espaces-test d'activités)...

Petit à petit, la Maison Folie change de visage pour (re)devenir un lieu socioculturel approprié par toutes et tous, avec pour ambition d'en faire un commun culturel à Mons. À travers cette vision percole également la sensibilisation et l'inspiration d'autres modes de faire ensemble dans le secteur culturel et au-delà.



Automne 2024 → juin 2026 : la Maison Folie en travaux !

3

Les transformations espace par espace

1. Une entrée publique clarifiée : la rue des Arbalestriers

Le projet propose de hiérarchiser les différentes entrées tout en clarifiant les statuts des différents sols extérieurs. Ainsi, l'entrée principale se positionne sur la rue des Arbalestriers.

En effet, cette voirie principale parcourt le centre de Mons du nord au sud. Cette nouvelle entrée affirme donc le lien de la Maison Folie avec l'ensemble du centre ville. L'entrée s'accompagne d'un « trottoir » qui traverse le site de part en part et

divise les espaces publics entre une cour principale et une cour de services. Il permet en outre de desservir directement le bâtiment administratif, la Margin'Halle et la salle des Arbalestriers.

L'entrée située rue du Gouvernement est de-facto requalifiée en entrée de service. Elle permet notamment aux véhicules d'accéder à l'ensemble des édifices pour des livraisons ou des déchargements.

Un projet architectural ambitieux signé MATADOR

Un projet qui s'inscrit dans le même état d'esprit que celui des transformations architecturales effectuées en 2002

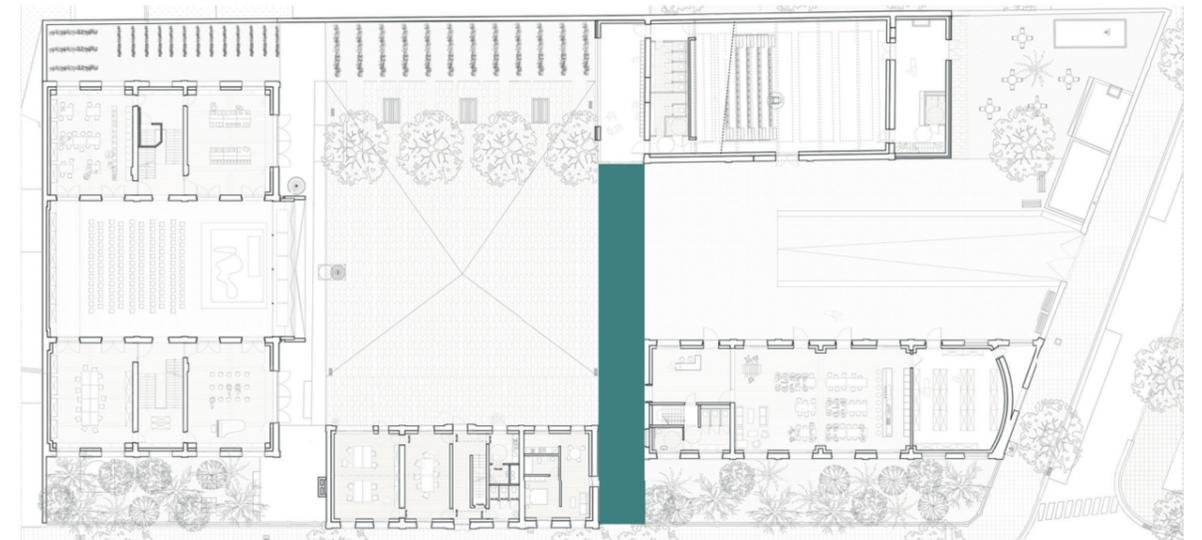
Avec ce nouveau projet, l'atelier d'architecture MATADOR poursuit le travail qu'il a entamé en avril 2002 lors de la première transformation architecturale de la Maison Folie. L'état d'esprit à l'époque ? Assurer une capacité d'appropriation maximale des lieux pour que les occupants soient des habitants, même temporaires, des lieux et non de simples passants, mettre « l'accès » à la culture au centre des préoccupations.

Le projet de 2023 perpétue cet esprit et s'y inscrit spontanément en considérant la Maison Folie comme un "espace autre", comme le lieu de l'utopie réalisée de la citoyenneté.

Une approche qui vise les économies d'énergie, une requalification du système d'entrée et la lisibilité du site.

Le projet actuel prend l'organisation fonctionnelle liée aux usages comme un outil de projet. Dès lors, les orientations prises sont les suivantes :

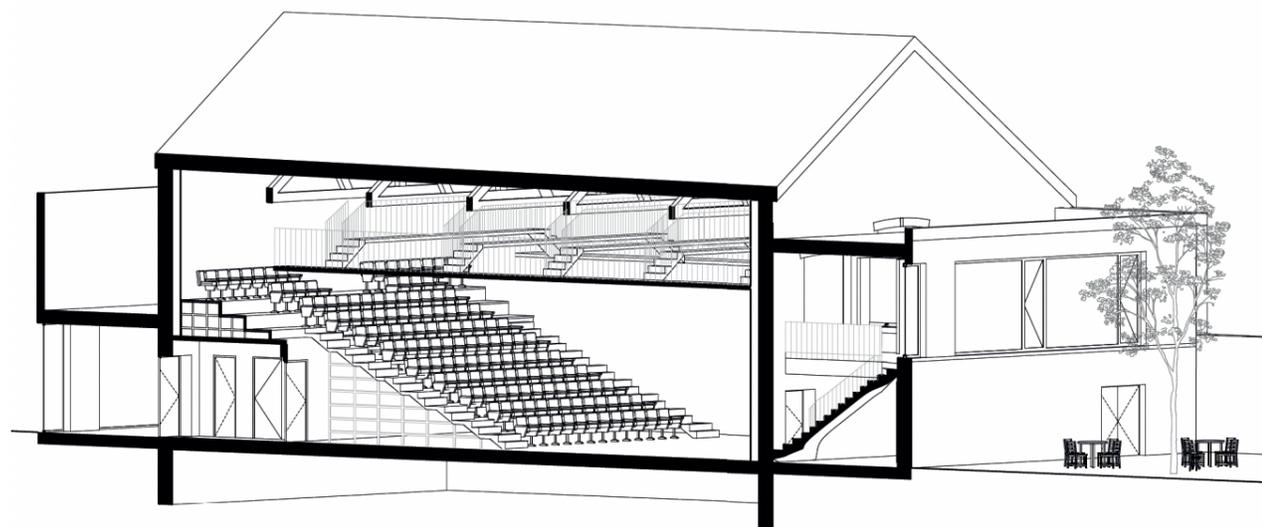
- faire des économies afin de rester dans l'épure budgétaire
- faire des choix programmatiques afin de canaliser la demande des activités potentielles
- donner à l'Espace des Possibles une dimension plus vaste et des équipements plus adéquats
- revégétaliser
- assurer la visibilité et l'identité du lieu
- travailler l'hyper-compacité
- réduire les interventions contemporaines au strict nécessaire.



2. Une salle des Arbalestriers inversée, équipée d'un gradin rétractable

Le projet propose d'inverser le sens de la salle afin de positionner son entrée sur la cour principale. Deux bâtiments annexes à la salle sont construits afin de pouvoir accueillir les espaces servants de la salle. Le premier renferme le hall d'entrée et les appareils techniques de la salle. Le second abrite le stock d'arrière-scènes et les nouvelles loges, au bord du jardin. Un sas d'entrée, sous les gradins, permet de créer un lieu de transition entre le volume

conservé de la salle et le hall, ainsi que d'accéder à des sanitaires placés sous le balcon fixe des gradins. Des gradins amovibles assurent une flexibilité d'usage qui permet une diversification de la programmation de ce lieu. La salle «fait peau neuve», littéralement, par le biais d'une nouvelle façade intérieure, acoustiquement performante, en terre cuite pour préserver l'esprit du lieu.



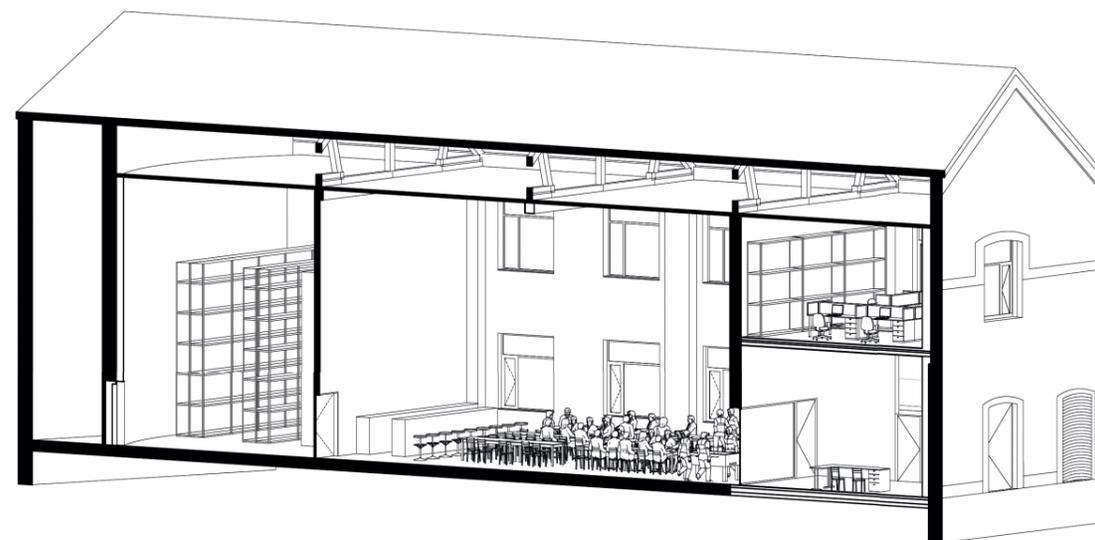
3. La Margin'halle : espace d'accueil, stock et bureaux régisseur·ses

Elle accueillera les fonctions d'accueil sur le site, de bar institutionnel et associatif, d'espace de détente et de restauration, de café/pique-nique; de stock général et d'un lieu de travail pour l'équipe des régisseurs.

Une grande majorité des baies de fenêtres seront ré-ouvertes pour les mêmes ambitions de vues, de ventilation et de lumière naturelles

nécessaires aux activités intérieures. Les châssis seront composés de manière similaire à ceux de l'Espace des Possibles et Administratifs afin de réaliser l'unité de composition d'édifices à la base identiques.

L'espace réservé aux régisseur·ses sera disposé à l'étage du hall d'entrée et d'accueil qui est à cette fin restitué.

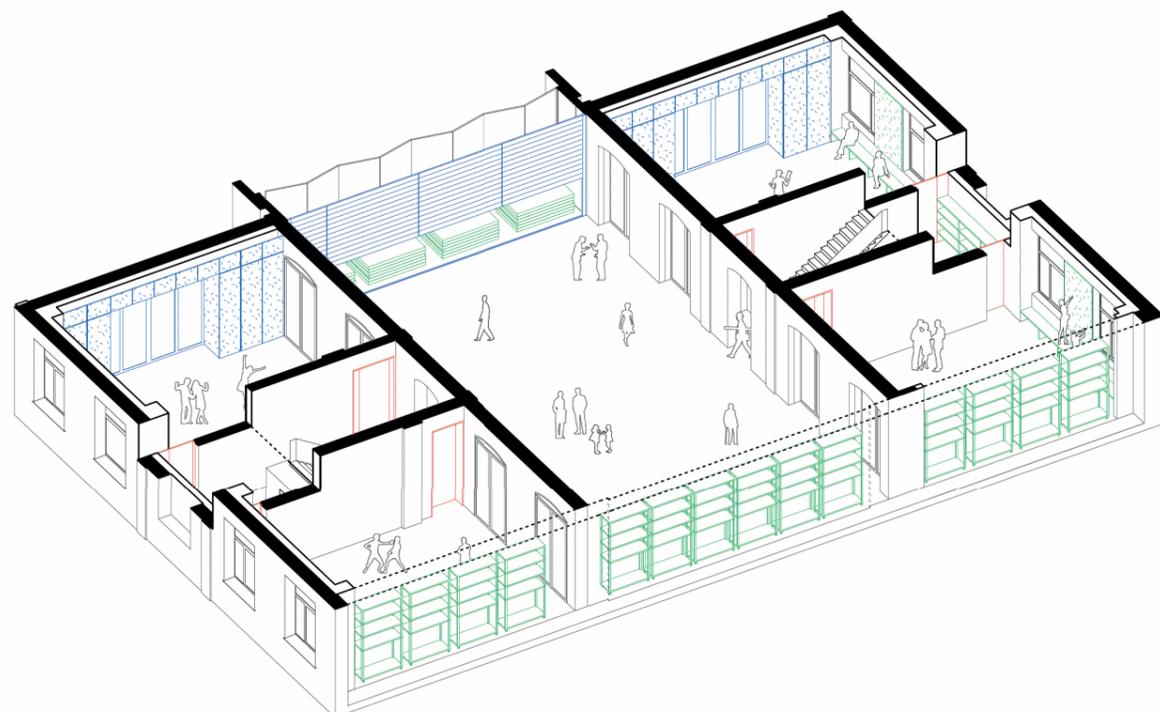


4. L'espace des Possibles continue à bien porter son nom

L'espace des Possibles accueillera les fonctions de salle de répétition, espaces privatisables, espace zen/ yoga, espace d'exposition, espace de production de théâtre, workshop cuisine.

Par son échelle, son positionnement en bord de cour centrale et l'intervention du grand portique des années 2000, l'édifice occupera une place déterminante dans le dispositif général du site.

Le cadre de scène, à l'échelle de la ville, et la porte monumentale assureront et détermineront la réversibilité de la salle centrale et permettront ainsi de réaliser ce que Matador appelait à l'époque un théâtre urbain. C'est l'une des clefs de l'attractivité du lieu et de son potentiel de créativité en termes de spectacles et d'événements divers.

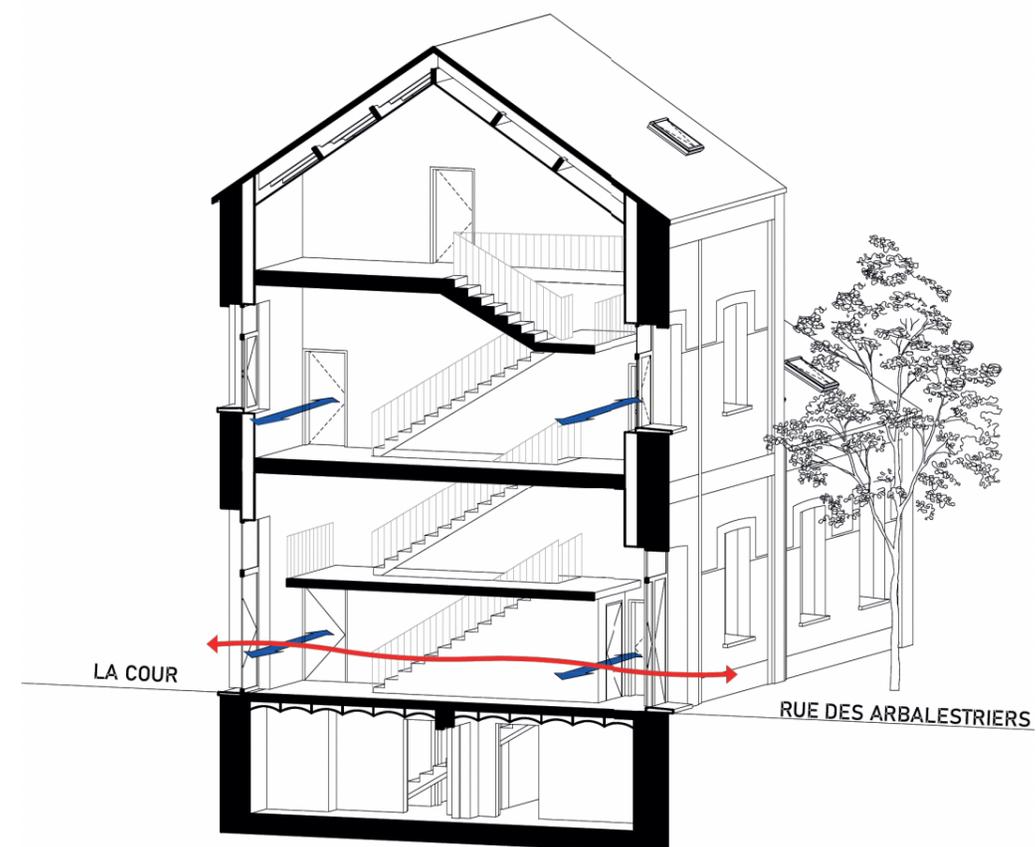


5. Le bâtiment administratif

Le bâtiment administratif accueillera les fonctions de bureaux, salles de réunions, salle de co-working avec les sanitaires nécessaires et une kitchenette de proximité.

L'édifice se déploiera à la frontière de deux espaces majeurs que sont la rue des Arbalétriers et la cour du site. Il est à la fois «entre» et «le long de» et revendique ainsi son «hyper-urbanité».

Le projet de rénovation organisera ses distributions intérieures afin de manifester cette double appartenance : le hall avec son escalier proposera un espace traversant tandis que les portes d'un nombre important d'espaces se positionneront le long des façades. Ces deux dispositions permettront ainsi de lire la profondeur et l'épaisseur du bâtiment d'un seul tenant.



Le plan de relance européen



1,8 million d'euros de subsides pour la Maison Folie dans le cadre du Plan de relance européen

Le 11 décembre 2020, le Conseil de l'Europe a définitivement adopté le **Plan de Relance européen**, baptisé **Next Generation EU**. D'ici 2026, 750 milliards d'euros seront débloqués afin de contribuer à la construction de l'Europe de l'après-COVID-19.

C'est dans ce cadre que le « Plan pour la Reprise et la Résilience (PRR) de la Belgique » a été élaboré grâce au travail coordonné des différents gouvernements du pays et du Comité de Concertation.

De l'enveloppe belge de 5,925 milliards d'euros, 495 millions ont été attribués à la Fédération Wallonie-Bruxelles, dont 315 millions pour la **Direction Générale des Infrastructures**. L'occasion pour les services de collaborer étroitement avec la cellule énergie (CELEN) et d'investir dans des infrastructures **scolaires, culturelles, sportives et de la protection de la jeunesse**.

Avec une première enveloppe de 31,75 millions d'euros, la Direction des implantations culturelles et des hôpitaux académiques (DICHA) a notamment mis sur pied un appel à projets qui vise la **renovation énergétique d'infrastructures culturelles**. 129 dossiers ont été réceptionnés, provenant de pouvoirs locaux et d'opérateurs culturels structurellement soutenus par la Fédération. Les candidatures concernent des projets de rénovation globale ou des travaux ponctuels dont les défis sont :

- favoriser la transition verte en visant une économie d'énergie primaire de 30% minimum ;
- encourager l'utilisation efficace des ressources en passant à une économie propre et circulaire.

La Maison Folie fait partie des lauréats de cet appel à projet et à obtenu 1,8 millions d'euros pour réaliser ses travaux de rénovation énergétique.

En savoir plus :

<https://infrastructures.cfwb.be/projets-phares/plan-de-relance-europeen-prr/>



Le calendrier des travaux

Une rénovation énergétique ambitieuse portée par IDEA



En 2020, sur proposition d'IDEA dans le cadre d'un programme de rénovation énergétique des bâtiments, la Ville de Mons a procédé à un cadastre de ses bâtiments les plus énergivores, nécessitant une rénovation énergétique. La Maison Folie se trouvant sur cette liste, elle a fait l'objet d'un audit global par IDEA.

Le dossier a été scindé en 3 phases distinctes :

- Phase 1: le remplacement de la chaufferie
- Phase 2: la rénovation complète du bâtiment
- Phase 3: l'aménagement de la cour et des abords du site

Une **première phase** de rénovation s'est imposée immédiatement : le remplacement du système de chauffe de l'ensemble du site. Celle-ci a été lancée en août 2022 et est aujourd'hui finalisée.

Suite à l'appel à candidature de la Fédération Wallonie Bruxelles, le dossier rentré en janvier 2022 par la Ville et IDEA a reçu un accord de principe puis un accord ferme en décembre 2023. Ces accords ont lancé la **seconde phase** de rénovation : la rénovation énergétique et architecturale de l'ensemble du site Maison Folie. Le projet de Matador ayant été approuvé par le conseil Communal le 28 mars 2024,

la procédure de marché public a été lancée, et les offres sont attendues pour le 21 mai 2024. Les entreprises générales devraient donc être désignées au cours du mois d'août pour un lancement du chantier à l'automne 2024, pour une durée approximative d'un an et demi.

Une **troisième phase** de rénovation sera lancée en 2026, axée sur l'aménagement de la cour et des abords du site. Au cours de cette phase, Mars - Mons arts de la scène aura l'occasion de reprendre possession des espaces intérieurs et de procéder aux aménagements nécessaires à un accueil des citoyens dans les meilleures conditions.

IDEA assure ici une mission clé pour accompagner ses communes associées dans les objectifs ambitieux de transition énergétique, visant à améliorer les performances des bâtiments publics et ainsi réduire leurs consommations.
explique Jacques Gobert, Président d'IDEA.

La répartition budgétaire



Les investissements consentis sur le site sont estimés comme suit :

- travaux de rénovation sur l'ensemble des bâtiments du site : 3.619.092,48€ HTVA (au stade projet)
- travaux de scénographie : 379.872,48€ HTVA (au stade projet)
- travaux de traitement des abords : 367.705,75€ HTVA (en phase d'avant-projet)
- travaux de remplacement du système de chauffe en 2 lots : 467.650,46 € HTVA (au stade des attributions, les décomptes étant en cours d'établissement)

Soit au montant total de 4.834.321,17€ HTVA

Le financement de ce montant est assuré comme suit :

- Ville de Mons : 2.623.066,05€ HTVA
- Subsidés obtenus dans le cadre du Plan National de Reprise et de Résilience : 1.831.382,64€ HTVA
- Mars-Mons arts de la scène : 379.872,48€ HTVA

Le jeudi 26 septembre : Le déménagement de la Maison Folie

4



On va où?

Le 26 septembre prochain, et pour une période minimale de deux ans, le projet Maison Folie déménagera et s'installera au 46, rue de Nimy dans une maison de maître située à deux pas de la Grand Place. La mise en vente de ce bâtiment appartenant à la Province de Hainaut est mise temporairement à l'arrêt pour être loué à Mars-Mons arts de la scène qui y logera le projet Maison Folie pendant la durée des travaux. La disposition des lieux permettra la poursuite de l'ensemble des missions de la Maison Folie (accueil citoyen, co-construction de projets, mises à disposition d'espaces...) avec une nécessaire adaptation à la taille du bâtiment.

La réouverture de l'occupation citoyenne démarrera par un déménagement festif avec le projet de parade *La Maison qui marche*. Les mises à disposition d'espaces sont prévues à partir du 15 octobre. Toute la communauté de la Maison Folie se réjouit de continuer de tisser avec ce nouveau quartier!

Une grande parade artistique et citoyenne d'une Maison Folie à l'autre : *La Maison qui marche*

Imaginez une forêt de drapeaux bigarrés, petits bouts d'âmes faits mains et portés fièrement. Imaginez des arches de bois, balançant au rythme de la musique qui abritent de précieux totems sculptés, sortes d'esprits créatifs, gardiens de l'ADN citoyen de la cité.

Voici le foyer de la Maison Folie qui chemine dans les rues sinueuses de Mons. Entouré, protégé et célébré par celles et ceux qui le font vivre chaque jour en vue d'une installation imminente dans son nouveau lieu de vie.

Afin de fédérer les forces citoyennes en vue du déménagement du projet et d'accompagner celui-ci de manière festive, Alexandre Demat, Maelan Le Meur et Maxime Van Roy, collectif pluridisciplinaire d'artistes belges issus d'ARTS², nous proposent *La Maison qui Marche*, une création participative qui vise à capturer "l'esprit" de la Maison Folie, l'incarner dans la matière afin de pouvoir le transporter dans sa nouvelle maison.



Cette création aboutira à la Grande Parade, temps fort festif et symbolique qui marquera le déménagement de la Maison Folie. Elle aura lieu le 26 septembre prochain et sera accompagnée d'une série de propositions artistiques surprises pour inaugurer le nouveau lieu. Pour préparer ensemble cet événement, le collectif nous propose, dès le printemps, un parcours de création: de la récolte de nos imaginaires collectifs à la co-fabrication des œuvres et structures paradées. Rejoignez-nous!

La Maison qui Marche est un projet lauréat de la troisième édition de l'appel à projet "Un futur pour la Culture" de la Fédération Wallonie-Bruxelles qui vise à soutenir des créations artistiques ancrées sur les territoires et en lien direct avec leurs habitant-es.

Participez à l'aventure!

1. La grande récolte

C'est qui, c'est quoi pour vous la Maison Folie?
Venez inspirer la parade
Questionnaire sur maisonfolie.be

2. La grande fabrique
ateliers couture, sculpture,
construction : venez fabriquer
la parade!

Festival au carré - 28 juin → 7 juillet

3. La grande parade

Vivez la parade!

Jeu 26 sept dès 18h
De la rue des Arbalestriers, 8
à la rue de Nimy, 46

Contacts presse

Mars – Mons arts de la scène /Maison Folie

Charlotte Jacquet
Directrice de la communication
charlotte.jacquet@surmars.be
+32 (0)0494 50 47 58

Anya Scufflaire
Chargée des relations presse
anya.scufflaire@surmars.be
+32 (0)0494 93 46 15

Ville de Mons

Shahiness Benabdelouahed
Porte Parole et Attachée de Presse
Cabinet du Bourgmestre
+32 (0)65 40 51 72
+32 (0)490 66 55 18
Shahiness.benabdelouahed@ville.mons.be

IDEA

Emilie Zimbili
Responsable Communication
+32 (0)65 37 57 25
+32 (0)496 57 65 91
emilie.zimbili@idea.be

MATADOR

Marc Mawet
+32 (0)479 71 01 69
m.mawet@matador.be

maisonfolie.be

